

◀ Communiqué de la fédération SUD éducation ▶

Suites aux actions des 14, 15 et 16 janvier, on continue jusqu'au retrait !

Les journées des 14, 15 et 16 janvier ont été une fois de plus l'occasion pour les personnels de l'éducation de participer massivement aux actions interprofessionnelles contre le projet de réforme de retraites par points. De nombreux personnels sont, à travers l'ensemble du territoire, en grève reconductible pour obtenir le retrait du projet. La journée du jeudi 16 janvier, avec d'importantes manifestations interprofessionnelles, est un point d'orgue de cette nouvelle semaine de mobilisation.

Les annonces du gouvernement n'ont convaincu personne, qu'il s'agisse :

- des annonces d'Édouard Philippe d'un "vrai-faux" retrait de l'âge pivot renommé "âge d'équilibre", dont le caractère purement manœuvrier ne trompe personne ;
- des annonces de Jean-Michel Blanquer sur les rémunérations (sans calendrier déterminé, sans chiffrage, renvoyées à une future loi, prévoyant une redéfinition des missions et ne concernant que les enseignant-e-s) ; les personnels ont de toute façon perdu toute confiance en ce ministre.

Les personnels de l'éducation seront très fortement impactés par le projet de réforme, que ce soit en termes d'âge de départ à la retraite, comme l'ensemble des salarié-e-s, ou en terme de niveau de pensions. Comme ailleurs, les femmes seraient les grandes perdantes. C'est pourquoi la revendication des personnels est, plus que jamais, le retrait pur et simple de la réforme.

Par ailleurs, de nombreux personnels s'organisent actuellement pour s'opposer aux réformes en cours et en particulier à la mise en œuvre des épreuves anticipées du baccalauréat (E3C) et du projet de loi de programmation pluri-annuelle de la recherche (LPPR), ce qui permet d'agréger de nouveaux personnels à la mobilisation en cours.

La mobilisation se poursuit dès la semaine prochaine, à l'appel de l'intersyndicale interprofessionnelle CGT-FO-FSU-CFE-CGC-Solidaires et des organisations de jeunesse UNEF-UNL-FIDL-MNL. Pour SUD éducation, les personnels doivent s'emparer de ce calendrier pour poursuivre et amplifier la grève reconductible jusqu'à la victoire. Face à ce gouvernement qui joue l'épreuve de force, seul un véritable blocage économique permettra d'obtenir le retrait du projet Macron-Delevoye et le renforcement des solidarités.

SUD éducation appelle l'ensemble des personnels à :

- se mettre massivement en grève reconductible dès à présent ;**
- participer à l'ensemble des actions et manifestations interprofessionnelles prévues mercredi 22 et jeudi 23 janvier ;**
- le vendredi 24 janvier, jour de présentation du projet de loi, doit être une journée particulièrement forte de grève générale, de blocages et de manifestations**
- organiser partout des Assemblées générales pour préparer les suites**